Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2024

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de documents	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Quels rôles joue la justice dans la construction de l'histoire et de la mémoire ?

Sujet de dissertation 2

Rivalités dans les nouveaux espaces de conquête au XXI^{e} siècle

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents – La connaissance, enjeu de puissance

Consigne – En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que la connaissance est au service de l'affirmation de la puissance.

Document 1



Traductions :
1. « U.S. FIGHTING MAN » : combattant des États-Unis
2. « JAP SURRENDER » : capitulation japonaise

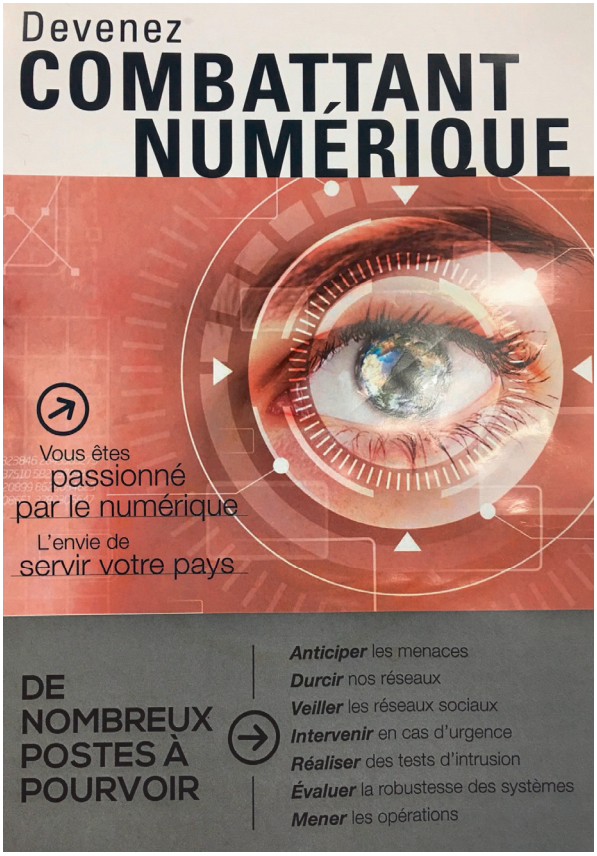
Source : journal *Chicago Tribune*, 11 août 1945

Document 2

Ministère des Armées @Armees_Gouv · 26 janv. 2018

Organisation du gouvernement - France

Le domaine de la #cyberdéfense couvre 3 fonctions principales : protection / défense des systèmes d'information / conduite d'actions numériques à l'encontre des systèmes d'information adverses.
D'ici 2025 le #MinArm comptera 4 000 #cybercombattants = 1 000 de + qu'aujourd'hui.





Traductions :
« backdoor » : porte dérobée, programme informatique malveillant qui permet d'accéder aux données d'un utilisateur (ordinateur, téléphone) à son insu.
« pentest » : test d'intrusion pour s'assurer de la sécurité d'un réseau informatique ou d'un logiciel
« APT » : menace persistante avancée.

Source : « Devenez un combattant numérique », ministère des Armées de la République française, *Twitter*, 26 janvier 2018